

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1202/SG/FP infligeant un blâme à un contremaître du Cadre territorial des Travaux publics et du Port .

n° 69-1202/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
6 août 1969

Numéro JO
n° 17 du 25/08/1969

Date du numéro
25 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Ahmed Moussa Sigad, contre Maître de 1re classe, 1 échelon, du Cadre territorial des Travaux Publics et du Port en service au Port de Commerce de Djibouti (Ministère des Travaux publics et du Port) pour avoir été absent à son poste de manœuvre sans être autorisé.